

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 263-CE-1835

concernant l'émission de diplômes

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-troisième réunion, tenue le jeudi 21 février 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par les directrices et les directeurs de module et les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur David Clément,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits;

DE RECOMMANDER à l'Assemblée des gouverneurs de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 263-CE-1836

concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de deuxième cycle

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-troisième réunion, tenue le jeudi 21 février 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la politique concernant le Cadre institutionnel des programmes courts adoptée par la résolution 173-CA-2614;

ATTENDU les vérifications effectuées par les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Marie Gérin,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais d'émettre les attestations d'études – programmes courts de deuxième cycle – aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 263-CE-1837

concernant l'émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-troisième réunion, tenue le jeudi 21 février 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les protocoles d'entente fixant les modalités d'association entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par les directrices et les directeurs de module et les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Catherine Lanaris,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits;

DE RECOMMANDER à l'Université du Québec à Montréal de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 263-CE-1838

concernant le rapport du Comité sur la grille-horaire

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-troisième réunion, tenue le jeudi 21 février 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 247-CE-1703 par laquelle la commission des études mandatait un comité pour poursuivre une réflexion sur la question de la grille-horaire;

ATTENDU le rapport du comité;

ATTENDU la présentation du rapport par la professeure Denyse Côté, présidente du comité;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Catherine Lanaris,

IL EST RÉSOLU :

DE RECEVOIR le rapport du Comité sur la grille-horaire;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour entreprendre, par les moyens appropriés, une consultation auprès des différentes unités académiques et administratives ainsi qu'auprès des associations étudiantes (générale et modulaires), sur les recommandations contenues au rapport sur la grille-horaire, étant entendu que ces recommandations ne visent que la grille-horaire à établir pour le campus de Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 263-CE-1839

concernant le dossier d'évaluation du programme de baccalauréat en sciences comptables (7766)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-troisième réunion, tenue le jeudi 21 février 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais*;

ATTENDU le Calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes;

ATTENDU le Rapport d'auto-évaluation du programme de baccalauréat en sciences comptables (7766);

ATTENDU la résolution du Conseil de module des sciences comptables en date du 19 décembre 2007 adoptant le rapport d'auto-évaluation;

ATTENDU les rapports des experts externes;

ATTENDU le résumé du dossier de l'évaluation;

ATTENDU la décision de la Sous-commission des études en date du 13 février 2008 au sujet du rapport d'évaluation du programme de baccalauréat en sciences comptables;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Jean-Rock Villemaire,

IL EST RÉSOLU :

DE RECEVOIR l'évaluation du programme de baccalauréat de sciences comptables (7766);

D'INVITER le module des sciences comptables à donner suite aux recommandations au cours des prochains six mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 263-CE-1840

concernant la création d'un certificat en histoire

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-troisième réunion, tenue le jeudi 21 février 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution de la Sous-commission des études tenue le 13 février 2008 proposant la création du certificat en histoire;

ATTENDU la résolution du Conseil de module des sciences sociales tenu le 31 janvier 2008 proposant la création du certificat en histoire;

ATTENDU la banque de cours de l'UQO en histoire;

ATTENDU le projet de création du certificat en histoire;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Catherine Lanaris,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER la création du certificat en histoire;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration l'ouverture des admissions à ce programme au trimestre d'automne 2008 sous réserve de l'avis favorable du Conseil des études;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de rattacher ce programme au module des sciences sociales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,


Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 263-CE-1841

concernant l'habilitation de professeurs de l'UQO à la direction ou à la codirection de recherche au programme de doctorat en éducation de l'UQAM offert en association avec des constituantes du réseau de l'Université du Québec

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-troisième réunion, tenue le jeudi 21 février 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 283-CA-4119 par laquelle le conseil d'administration de l'UQO acceptait le protocole d'entente révisé fixant les modalités d'association entre les constituantes de l'Université du Québec concernées par le programme de doctorat en éducation à l'Université du Québec à Montréal;

ATTENDU la lettre de madame Carmen Parent au doyen de la recherche de l'UQO;

ATTENDU les résolutions de la 190^e réunion du SCAE du doctorat en éducation, tenue le 28 novembre 2007, soit D07-SCAE-190.1 et D07-SCAE-190.2;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Luigi Logrippo,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à l'UQAM l'habilitation des professeurs suivants à la direction ou à la codirection de recherche au programme de doctorat en éducation (3666) offert en association avec des constituantes du réseau de l'Université du Québec :

- **Maintien du statut d'habilitation à la direction de recherche :**
Madame Diane Dubeau, Département de psychoéducation et de psychologie.
- **Maintien du statut d'habilitation à la codirection de recherche :**
Madame Denyse Côté, Département de travail social et des sciences sociales.
- **Obtention du statut d'habilitation à la direction de la recherche :**
Madame Lizanne Lafontaine, Département des sciences de l'éducation.

DE MANDATER le doyen des études pour assurer le suivi auprès de l'UQAM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 263-CE-1842

concernant l'ouverture des admissions à temps partiel au programme court de deuxième cycle en gestion et développement communautaires (0541), aux trimestres d'automne

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-troisième réunion, tenue le jeudi 21 février 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution du Comité de programme du programme court de deuxième cycle en gestion et développement communautaires recommandant l'ouverture des admissions à temps partiel aux trimestres d'automne;

ATTENDU l'offre de cours et le cheminement du programme court de deuxième cycle en gestion et développement communautaires (0541) permettant l'admission à temps partiel aux trimestres d'automne;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Jean-Rock Villemaire,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'ouverture des admissions à temps partiel au programme court de deuxième cycle en gestion et développement communautaires (0541), aux trimestres d'automne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 263-CE-1843

concernant la modification des conditions d'admission au programme de certificat en technologies de l'information (4802)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-troisième réunion, tenue le jeudi 21 février 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution du Conseil du Module de l'informatique approuvant la modification des conditions d'admission au programme de certificat en technologies de l'information (4802);

ATTENDU les conditions d'admission qui prévalent actuellement au programme de certificat en technologies de l'information (4802);

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Catherine Lanaris,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les nouvelles conditions d'admission suivantes au programme de certificat en technologies de l'information (4802) :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Les détenteurs d'un D.E.C. qui ne comporte pas au moins un cours de mathématiques de niveau collégial québécois devront réussir le cours d'appoint MAT0103 Mathématiques générales.

Base études universitaires

Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

Les candidates et candidats dont le niveau de préparation en mathématiques ne comporte pas au moins un cours de mathématiques de niveau collégial québécois, ou l'équivalent, devront réussir le cours d'appoint MAT0103 Mathématiques générales.

Base adulte

Avoir au moins vingt et un (21) ans et posséder une expérience de travail pertinente minimale d'une année dans un domaine relié à l'informatique.

Les candidates et candidats dont le niveau de préparation en mathématiques ne comporte pas au moins un cours de mathématiques de niveau collégial québécois, ou l'équivalent, devront réussir le cours d'appoint MAT0103 Mathématiques générales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 263-CE-1844

concernant la modification des préalables au cours INF4503 *Réalité virtuelle* et l'ajout de ce cours au programme de certificat en technologies de l'information (4802)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-troisième réunion, tenue le jeudi 21 février 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution de l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie concernant la modification des préalables au cours *INF4503 Réalité virtuelle*;

ATTENDU la résolution du Conseil du Module de l'informatique recommandant l'ajout du cours *INF4503 Réalité virtuelle* à la liste des cours optionnels du certificat en technologies de l'information (4802);

ATTENDU les objectifs et le contenu du cours *INF4503 Réalité virtuelle*, de même que les connaissances préalables nécessaires à sa réussite;

ATTENDU le besoin de rationalisation de l'offre de cours du module de l'informatique;

ATTENDU les objectifs du programme de certificat en technologies de l'information (4802);

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Luigi Logrippo,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le remplacement des cours INF4063 et INF9393 par le cours INF1563 à titre de préalable au cours *INF4503 Réalité virtuelle*;

D'APPROUVER l'ajout du cours *INF4503 Réalité virtuelle* à la liste des cours optionnels section « Multimédia et systèmes décisionnels » du certificat en technologies de l'information (4802).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 263-CE-1845

concernant la création de deux cours et l'ajout de ceux-ci à la liste des cours optionnels de certaines majeures et mineures en sciences sociales

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-troisième réunion, tenue le jeudi 21 février 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution de l'Assemblée départementale du Département de travail social et des sciences sociales, adoptant le descriptif des nouveaux cours SOC2683 *Introduction à la sociologie autochtone* et HIS1443 *Histoire des Autochtones au Québec et au Canada*;

ATTENDU les descriptifs des cours SOC2683 *Introduction à la sociologie autochtone* et HIS1443 *Histoire des Autochtones au Québec et au Canada*;

ATTENDU la résolution du Conseil de module du module des sciences sociales recommandant l'ajout du cours SOC2683 *Introduction à la sociologie autochtone* à titre de cours optionnel à la majeure et la mineure en science politique (6120, 8912), à la majeure et la mineure en sociologie (6140, 8917) et à la mineure en géographie (8115);

ATTENDU la résolution du Conseil de module du module des sciences sociales recommandant l'ajout du cours HIS1443 *Histoire des Autochtones au Québec et au Canada* à titre de cours optionnel à la majeure et la mineure en histoire (6850, 8116) et à la mineure en géographie (8115);

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur David Clément,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la création des cours SOC2683 *Introduction à la sociologie autochtone* et HIS1443 *Histoire des Autochtones au Québec et au Canada*;

D'APPROUVER les modifications de programmes suivantes :

- l'ajout du cours SOC2683: *Introduction à la sociologie autochtone* à la liste des cours optionnels de la majeure et de la mineure en science politique (6120, 8912), de la majeure et de la mineure en sociologie (6140, 8917) et de la mineure en géographie (8115)
- l'ajout du cours HIS1443 *Histoire des Autochtones au Québec et au Canada* à la liste des cours optionnels de la majeure et de la mineure en histoire (6850, 8116) et de la mineure en géographie (8115).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 263-CE-1846

concernant l'ouverture des admissions à temps partiel aux programmes de maîtrise et de DESS en sciences infirmières (3565 et 3599), aux trimestres d'été

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-troisième réunion, tenue le jeudi 21 février 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution du Comité de programme de la maîtrise et du DESS en sciences infirmières recommandant l'ouverture des admissions aux trimestres d'été;

ATTENDU l'offre de cours et la souplesse du cheminement des programmes de maîtrise et de DESS en sciences infirmières, qui permettent l'admission à temps partiel aux trimestres d'été;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur François Deschênes,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'ouverture des admissions à temps partiel (centres de Gatineau et de Saint-Jérôme) aux programmes de maîtrise et de DESS en sciences infirmières (3565 et 3599), aux trimestres d'été.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 263-CE-1847

concernant une modification du Régime des études de cycles supérieurs

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-troisième réunion, tenue le jeudi 21 février 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains à l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la résolution de la Sous-commission des études donnant un avis favorable à la modification du Régime des études de cycles supérieurs;

ATTENDU les discussions tenues lors de la deux cent soixante-deuxième réunion de la commission des études;

ATTENDU le projet de modification du Régime des études de cycles supérieurs;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Catherine Lanaris,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'approuver une modification du Régime des études de cycles supérieurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 263-CE-1848

concernant la modification de certaines majeures, mineures et certificats en sciences sociales

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-troisième réunion, tenue le jeudi 21 février 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les résolutions du Conseil du module des sciences sociales recommandant :
a) la modification de certaines majeures, mineures et certificats en sciences sociales par l'ajout de cours optionnels provenant des autres majeures et mineures du module;
b) le remplacement d'un cours obligatoire au certificat en communication publique;

ATTENDU le besoin de rationaliser l'offre de cours du module des sciences sociales;

ATTENDU le nombre de supervisions individuelles accordées aux étudiants finissants en raison du faible nombre de cours optionnels dans leur programme respectif;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Jean-Rock Villemaire,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les ajouts de cours à la liste des cours optionnels des programmes suivants :

- o majeure en histoire (6850)
SOC2503 Histoire de la pensée sociologique;
- o mineure en histoire (8917)
SOC2503 Histoire de la pensée sociologique; HIS1403 Histoire de l'Asie; HIS1423 Histoire de la Russie et de l'Europe de l'Est; HIS1433 Histoire de l'Afrique;
- o mineure en développement international (8541)
HIS1403 Histoire de l'Asie; HIS1423 Histoire de la Russie et de l'Europe de l'Est; HIS1433 Histoire de l'Afrique;
- o majeure en communication (6960)
COM1053 Communication et opinion publique; SOC2483 Éthique; technologies de l'information et société; COM1253 Communication audio-visuelle; COM1263 Communication publicitaire; COM1273 Communication radiophonique; COM1293 Médias alternatifs; COM1283 Métiers du journalisme;
- o mineure en communication publique (8496)
COM1053 Communication et opinion publique; COM1243 Communications internationales; SOC2483 Éthique; technologies de l'information et société; COM1253 Communication audio-visuelle; COM1263 Communication publicitaire; COM1273 Communication radiophonique; COM1293 Médias alternatifs; COM1283 Métiers du journalisme;
- o certificat en communication publique (4496)
COM1243 Communications internationales; SOC2483 Éthique; technologies de l'information et société; COM1253 Communication audio-visuelle; COM1263 Communication publicitaire; COM1273 Communication radiophonique; COM1293 Médias alternatifs; COM1283 Métiers du journalisme;

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 263-CE-1848

concernant la modification de certaines majeures, mineures et certificats en sciences sociales

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-troisième réunion, tenue le jeudi 21 février 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

D'APPROUVER le remplacement du cours obligatoire *SOC1063 Organisations* par le cours *SOC2553 Sociologie des organisations* au certificat en communication publique (4496).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice